



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2019,

74% des véhicules interdits en Ile-de-France dans 4 ans ? Et si l' ECO ENTRETIEN® était la solution ?

Une étude de *Direct Assurance* estime que 74% des véhicules pourraient être interdits de circuler en Ile-de-France d'ici 2024. Outre que cela ne peut qu'interpeller et inquiéter tous les automobilistes d'Ile-de-France comme de toutes les autres régions, ce chiffre doit appeler au sursaut.

Sursaut face à l'utopie des pouvoirs publics d'espérer pouvoir remplacer le parc automobile roulant à vitesse grand V par des véhicules neufs, électriques, hybrides ou « plus propres » en 4 ans. Cela est mathématiquement, techniquement et surtout socialement et économiquement impossible.

Sursaut ensuite face au risque réel de ségrégation géographique et sociale qu'entraînera une telle mesure. En effet, nul ne peut nier que la qualité de l'air dans les grandes agglomérations se dégrade mais également que le pouvoir d'achat des automobilistes n'est pas extensible. Tous les automobilistes n'ont pas les moyens ni d'acheter un véhicule neuf ni même l'utilité d'acquérir un véhicule électrique.

Sursaut enfin, devant le grand oublié des politiques publiques : le parc roulant.

Ces **40 millions de véhicules qui ne disparaîtront pas en un jour**, qui sillonnent chaque jour les routes de France et pour lesquels, en matière d'amélioration de la qualité de l'air et du pouvoir d'achat de leurs conducteurs rien ou presque n'est fait, si ce n'est de les stigmatiser chaque jour.

Stigmatiser des automobilistes, qu'ils roulent au diesel, dans des véhicules anciens, vivent dans des zones éloignées des transports en commun, ne sera en rien une solution.

Il faut aider et accompagner les automobilistes dans une démarche réaliste, vertueuse et positive vis-à-vis de l'environnement. Pour cela la solution existe !

Une solution qui a fait ses preuves et qui s'est déjà déployée dans plus de 500 garages de France.

L'ECO ENTRETIEN® !

L'ECO ENTRETIEN® permet la détection et la neutralisation des causes des surémissions polluantes des moteurs, mal entretenus, mal utilisés, qu'ils soient diesel ou essence, ainsi que le nettoyage des circuits d'alimentation, de combustion et d'échappement.

C'est une technologie majeure qui s'inscrit directement dans les politiques d'amélioration de la qualité de l'air et du pouvoir d'achat des automobilistes.



Aujourd'hui, les politiques publiques doivent promouvoir la pédagogie et cesser d'être punitives et anxiogènes.

Il est plus que temps d'encourager les automobilistes à prendre soin de leur véhicule, d'en vérifier l'état de santé, de l'entretenir afin de préserver l'environnement mais aussi la santé de leur porte-monnaie.

Un véhicule dépisté, corrigé puis entretenu, c'est un véhicule qui consomme moins et qui pollue moins, c'est un automobiliste qui réduit sa facture de carburant, augmente son pouvoir d'achat et contribue à la préservation de l'environnement.

Il est plus que temps d'encourager les automobilistes à entrer dans la démarche de l'ECO ENTRETIEN®.

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.